



FICHE DE POSTE

Responsable du Service Technique — Bâtiment / Voirie

Intitulé du poste	Responsable du service technique (bâtiment / voirie)
Cadre d'emplois	Agent de maîtrise territorial, filière technique
Filière / Catégorie	Filière technique — Catégorie C
Position hiérarchique	Placé(e) sous l'autorité directe du Maire et de la Directrice Générale des Services (DGS)
Encadrement	Encadrement direct et fonctionnel de 2 agents du service technique
Temps de travail	Temps complet — 35 heures hebdomadaires
Résidence administrative	Centre Technique Municipal – Commune

1. Missions générales du poste

Sous l'autorité du DGS, le/la responsable du service technique organise, coordonne et contrôle l'ensemble des interventions du service en matière de bâtiments communaux et de voirie. Il/elle encadre une équipe de 2 agents, assure la programmation et le suivi des travaux, garantit la sécurité des agents et des usagers, et contribue à la bonne gestion du patrimoine communal dans un objectif de maîtrise des coûts et de qualité du service rendu aux habitants.

2. Activités principales

Bâtiment

- Assurer l'entretien courant, la maintenance préventive et curative de l'ensemble des bâtiments communaux (école, mairie, salles municipales, ateliers, équipements sportifs)
- Diagnostiquer les désordres techniques et organiser les interventions (plomberie, électricité, chauffage, menuiserie, peinture, petite maçonnerie)
- Planifier et suivre les travaux de rénovation, d'aménagement et de mise aux normes (accessibilité, sécurité incendie, énergie)
- Assurer le suivi des contrats de maintenance et des interventions d'entreprises extérieures (chauffage, ascenseurs, contrôles réglementaires)
- Participer au suivi des registres de sécurité et à la préparation des commissions de sécurité (ERP)

Voirie et espace public

- Organiser l'entretien de la voirie communale, des trottoirs, de la signalisation horizontale et verticale
- Planifier les interventions de viabilité hivernale (déneigement, salage) et de fauchage/débroussaillage en période estivale
- Assurer le suivi des réseaux d'eaux pluviales
- Superviser l'entretien des espaces verts, du cimetière et du mobilier urbain
- Suivre les interventions de concessionnaires de réseaux et les demandes de DT-DICT



Encadrement et gestion d'équipe

- Encadrer, organiser et planifier le travail quotidien des 2 agents du service technique
- Répartir les tâches, fixer les priorités et contrôler la bonne exécution des interventions
- Veiller à l'application des règles d'hygiène et de sécurité au travail (EPI, habilitations, autorisations de conduite d'engins)
- Contribuer à l'évaluation annuelle des agents et identifier les besoins de formation
-

Gestion administrative et technique

- Participer à l'élaboration du budget d'investissement et de fonctionnement du service technique
- Assurer le suivi des commandes, devis et bons de commande auprès des fournisseurs et prestataires
- Assurer la gestion du parc de matériel, véhicules et engins (entretien, contrôles techniques, renouvellement)
- Gérer les stocks de fournitures et de matériaux
- Rendre compte régulièrement de l'activité du service à la DGS et alerter en cas de difficulté

4. Conditions d'exercice et contraintes du poste

- Travail en extérieur par tous temps, port d'équipements de protection individuelle obligatoire
- Déplacements fréquents sur l'ensemble du territoire communal (véhicule de service)
- Disponibilité possible en dehors des horaires habituels en cas d'intempéries, d'astreinte ou d'urgence technique (viabilité hivernale, intempéries, sinistres)
- Port de charges, travail en hauteur ponctuel, utilisation d'engins et d'outillage motorisé
- Poste polyvalent nécessitant une bonne réactivité face aux imprévus techniques

5. Compétences et qualités requises

Savoirs

- Connaissances techniques en bâtiment (second œuvre, électricité, plomberie) et en voirie
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité au travail (habilitations électriques, CACES appréciés)
- Connaissance des règles applicables aux établissements recevant du public (ERP) appréciée

Savoir-faire

- Capacité à organiser, planifier et prioriser les interventions d'une petite équipe
- Aptitude à diagnostiquer une panne ou un désordre technique et à proposer des solutions
- Maîtrise des outils bureautiques courants (suivi de planning, tableaux de bord, courriels)
- Capacité à rendre compte à la hiérarchie de manière claire et synthétique

Savoir-être

- Sens de l'organisation, autonomie et rigueur
- Qualités d'encadrement, capacité à fédérer une petite équipe
- Sens du service public et discrétion professionnelle
- Réactivité et capacité à gérer les priorités en situation d'urgence



6. Profil recherché

- Expérience confirmée dans le domaine du bâtiment et/ou de la voirie, idéalement en collectivité territoriale
- Première expérience d'encadrement souhaitée, ou fort potentiel managérial
- Permis B obligatoire ; permis remorque et/ou CACES appréciés
- Habilitation électrique appréciée

7. Modalités de recrutement

Poste à pourvoir par voie statutaire (mutation, détachement, liste d'aptitude) ou, à défaut, par voie contractuelle, dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire (RIFSEEP) selon profil et expérience + Adhésion CNAS + Ticket restaurant + participation prévoyance et santé.